

Compte rendu du Conseil d'administration de l'APLIUT le 22 janvier 2005 à l'IUT Paris 5

Présents : C. Bryars, J.-M. Carrère, J.-J. Corre, M. Devichi, A.-M. Dugreez, D. Frost, A. Garrivier, J. Giovampaoli, M. Hardy, J. Hay, I. Hié, F. Karcher, C. Lacourarie, P. Oudart, G. Pons, A. Provo, J.-M. Pouchain J.-M. Tholliez

Procuration : C. Chagnon, N. Eboueya, M. Fillion, P. Pegurier, A. Penso, S. Valentin

Excusées : J. Atlan, V. Braud, J. Martin

Absents : M. Bonora, C. Henrot, A.-M. Quellec, V. Magista

Le compte rendu du CA du 22 octobre 2004 est adopté avec la précision suivante : « TPM » signifie l'agglomération commune de « Toulon Provence Méditerranée » (cf. demandes de subvention du congrès de juin 2005).

Rapport moral du Président

Depuis le 16 Octobre 2004, l'APLIUT a développé son action en externe comme en interne.

1°) Vie de l'Association :

Période très intense, par la préparation du supplément historique et sa sortie, avec le numéro d'octobre des *Cahiers de l'APLIUT*. Ce supplément remporte un succès unanime et les échos qui me parviennent sont un mélange de reconnaissance et d'intérêt.

Je voudrais présenter à l'équipe des *Cahiers* tous les remerciements du C.A., en particulier à M. Hardy, M. Mémet, C. Bryars, et, bien sûr, à tous ceux qui ont bien voulu contribuer à ce numéro spécial qui fera date.

Je pense que l'on pourrait le distribuer aux nouveaux à l'entrée du prochain congrès, qui se tiendra à Toulon. Il offrira une présentation très utile aux nouveaux, et accompagnera la plaquette en préparation. Il sera aussi un outil indispensable en cette période de grandes mutations.

M.-A. Mattioli dirige une équipe qui réfléchit à la rédaction d'un dépliant d'accueil destiné à ces nouveaux, toujours dans un souci de bon accueil et d'intégration (voir point suivant).

APLIUTSuite pose la question d'un changement éventuel d'appellation, point qui sera débattu en « questions diverses » aujourd'hui ou lors du prochain CA.

L'échange de vœux a eu lieu avec les Présidents d'Honneur.

J'ai rencontré J.-J. Corre le 28 décembre pour une réunion de travail sur la préparation du prochain congrès et l'une des questions qui vous seront posées sera la création éventuelle d'un site dédié au congrès à l'IUT de Toulon même.

2°) Relations extérieures :

Échange de vœux traditionnel avec le Président de l'ADIUT, du CIEP et des associations amies. Cet échange est important et renoue les liens.

Plusieurs tentatives de prise de rendez-vous avec M. Pierrot ont échoué. J.-M. Tholliez et moi souhaitons le rencontrer pour lui présenter de vive voix les positions de l'APLIUT en ce qui concerne la refonte des programmes. Je continuerai à prendre rendez-vous. Mais d'ores et déjà, je propose au C.A. de rédiger une motion que nous soumettrons à l'assemblée générale du 3 juin 2005.

L'APLIUT a été invitée à plusieurs congrès d'associations amies et J. Hay a déjà lancé les invitations pour le nôtre !

Un intense échange a eu lieu à propos du renouvellement de l'hébergement de notre site. La pression commerciale de la société On-Line est assez harassante et, malgré les efforts de M. Hardy et F. Karcher, qui ont permis d'effectuer ce renouvellement à temps, nous n'avons

pu empêcher un dysfonctionnement qui a causé une immobilisation de notre site durant deux jours, ce qui m'a valu bon nombre de communications de nos adhérents. La situation est redevenue normale, mais avant la prochaine échéance du 9 mars 2005, peut-être devrions-nous décider d'indiquer les coordonnées de notre Trésorier, qui sont plus permanentes que celles de la présidence.

Ce qui me mène tout naturellement à l'échéance de juin 2005, en vous rappelant que nous devons renouveler notre C.A. et notre bureau. Appel est donc fait aux bonnes volontés !

Rapport du Trésorier

F. Karcher présente les comptes de résultat 2004 en précisant qu'ils sont provisoires (dernières factures à venir). Les comptes définitifs seront présentés lors de l'AG en juin. Les comptes s'équilibrent, ce qui est une bonne nouvelle, grâce aux subventions accordées à l'occasion du congrès ; la subvention du conseil général est de 2896 euros. Celle de la Mairie d'Aix-en-Provence, qui vient d'arriver, s'élève à 650 euros. Il faut souligner cependant que, sans les subventions des congrès, l'association serait déficitaire.

Le C.A. débat des différents moyens pour améliorer la situation financière : photocopier la liste des thèmes des *Cahiers*, pour essayer de les vendre aux autres associations par l'intermédiaire du site Web ; publier le contenu des derniers numéros sur le site (problème de manque de place) ; achat des *Cahiers* sur CD-Rom.... G. Pons relancera sous peu sa campagne auprès des Directeurs des IUT pour les inciter à prendre une adhésion / abonnement.

J.-J. Corre va demander à 2 experts comptables de son IUT s'ils acceptent de faire le travail de commissaires aux comptes de notre association.

A. Provo rappelle qu'il n'est plus Trésorier ; il s'occupe des envois des *Cahiers* et remercie son département qui prend en charge tous les frais d'envoi. Il se demande si la LOLF (Loi Organique sur la Loi de Finances) sera appliquée aux associations.

Rapport sur Les Cahiers

Depuis le dernier CA, nous avons publié le n° d'octobre 2004 (« Publicité et Interculturel ») avec le supplément, « L'APLIUT, histoire, mémoire » ; il a été tiré 400 exemplaires du supplément, c'est-à-dire 100 exemplaires supplémentaires, qui seront donnés aux nouveaux adhérents lors des prochains congrès.

Le n° de février est en phase finale de préparation. Ce sera un « Varia ».

Les actes du congrès seront publiés dans le n° de juin 2005, qui paraîtra fin mai pour pouvoir être mis en vente à Toulon.

Le n° d'octobre 2005 portera sur l'utilisation du cinéma et du théâtre dans l'enseignement des LSP ; nous avons reçu plusieurs promesses d'articles.

Pour terminer, nous avons un nouveau grand projet en chantier. Les *Cahiers* auront 25 ans en décembre 2005 et nous avons prévu un n° spécial en février 2006 pour fêter l'événement. Il sera composé :

- d'un article introductif d'Anne Pradeilles, qui propose une relecture des sommaires, des mots du Président et des éditoriaux ainsi qu'une analyse du choix des thèmes ;
- de 25 fiches pédagogiques, une par département, dont au moins une concernant les langues autres que l'anglais.

Il ne sera pas facile d'obtenir une fiche pour chaque spécialité, y compris les plus rares, ni d'obtenir des fiches concernant les langues autres que l'anglais. Mais nous allons concentrer tous nos efforts pour garantir la réussite de ce numéro anniversaire.

Point sur la communication

Au nom de M.-A. Mattioli, C. Lacourarie annonce que le dépliant destiné aux nouveaux membres sera distribué à Toulon lors du congrès. Les propositions sont à envoyer à M.-A. Mattioli au cours du mois de mars.

Point sur le site Web

Le domaine du site Web a déjà été renouvelé, mais il reste celui de l'hébergement. Pour éviter les difficultés rencontrées en décembre, les coordonnées du responsable seront modifiées (« trésorier » au lieu de « président ») et F. Karcher fera les démarches pour paiement par virement.

A. Garrivier, le Webmestre, parle des problèmes qu'il a rencontrés, concernant la correction des rubriques du site, en particulier l'appellation des documents, qu'il faudrait harmoniser. Il lui est impossible de faire les modifications demandées et il ne souhaite pas acquérir des compétences en programmation pour refaire le site. Il présente ses excuses pour les erreurs toujours présentes en ligne et suggère que des membres du CA le visitent ensemble dans le cadre d'une réunion régionale.

Un lien sera fait entre l'IUT de Toulon et le site APLIUT et J.-J. Corre suggère de profiter des compétences d'un technicien-informaticien en ingénierie qui pourrait s'occuper de la refonte du site dans le cadre de son stage.

D. Frost insiste sur la facilité de la mise à jour ; par ailleurs il regrette le manque de participation au forum du site.

J. Hay suggère une rubrique régulière dans laquelle seraient indiqués des sites Internet, susceptibles d'intéresser les professeurs pour leur enseignement / recherche.

L'inscription au congrès ne pourra se faire en ligne ; il faudra télécharger le formulaire et l'envoyer par la poste.

Préparation du XXVII^e Congrès à Toulon

A.-M. Dugreez fait le point sur des aspects pratiques de l'organisation du congrès : hébergement (finalisé), cars, soirée de gala, restauration, animation, promesse de réception à la Mairie de Toulon (l'université est cependant sur la commune de La Garde) ; l'IUT offre le buffet le vendredi midi ; il reste les repas du CROUS à organiser. L'organisation est donc bien avancée. Il est regrettable que peu d'étudiants aient manifesté leur désir de participer. Cependant, deux étudiants de Licence Professionnelle en GEA seront pris en stage pour piloter d'autres étudiants et faire l'interface avec les professeurs et l'équipe organisatrice est importante, avec un coup de main bienvenu de Christian Pithon.

J.-J. Corre continue la présentation avec les aspects financiers et publicitaires. Un mailing a déjà été adressé aux écoles environnantes pour inviter les professeurs à l'exposition des éditeurs. Ce jour-là sera organisé un marché provençal. En ce qui concerne les subventions, l'agglomération de communes Toulon Provence Méditerranée donne 3000 euros, le département GEA 800 euros, il y a une aide globale de l'IUT (buffet et photocopies), et éventuellement de l'université et de la Mairie.

Des invités des pays de l'est seront les bienvenus et pris en charge par la Mairie de Toulon. C. Bryars se charge de donner les noms des personnes susceptibles de vouloir y participer.

J.-M. Tholliez, actuellement en train de faire la mise à jour des adresses des enseignants, se propose de prendre en charge l'envoi du mailing à tous ceux qui sont concernés par le congrès. Le CA accepte cette proposition et l'en remercie.

L'équipe de Toulon espère que le lien vers le site congrès sera actif aux environs du 20 février.

Point sur la refonte des Programmes

J.-M. Tholliez rappelle que les nouveaux programmes de DUT qui seront mis en place à la rentrée 2005 devraient permettre aux IUT de s'insérer dans le système LMD. L'APLIUT, et plus généralement les enseignants de langues, n'ont été que très rarement consultés dans l'élaboration de ces programmes qui marquent tous un net recul de la part des langues, malgré la volonté affichée d'un renforcement des langues pour faciliter la mobilité européenne.

Le maintien de LV2 ou l'approfondissement de LV1 est souvent compromis et sera de toute façon très difficile à faire appliquer lorsqu'il est mentionné, car la mise en place des grilles horaires répondant aux trois branches du "trident" du nouveau DUT risque d'être un casse-tête incommensurable qui forcera à des choix dans lesquels les langues sont rarement prioritaires.

Le même référentiel, comme d'habitude, va aboutir à des applications locales très différentes. C'est donc chacun des enseignants de langues qui devra veiller à ce que les LV2 ou les cours de langues spécifiques, par exemple, soient sauvegardés. Il faudra aussi veiller à ce que les heures prévues pour les PPP, dont beaucoup seront assurées par des enseignants de langues, ne soient pas décomptées sur les volumes horaires de LV.

L'APLIUT et l'ensemble des enseignants de langues devront soutenir les collègues dans ces négociations locales, faire circuler très vite les informations sur les différentes applications des textes de façon à faire émerger, partout où cela est possible, la traduction la plus favorable aux langues.

Vigilance, mutualisation des expériences, lobbying en faveur des langues, telles sont les bases de la garantie de l'avenir des langues en IUT.

Compte rendu fait par C. Bryars